



www.PasseursdeDanse.fr

Le centre de ressources et de mutualisation des expériences
de transmission de la danse en milieux scolaire et universitaire.

STAGE NATIONAL

DATES

Les 29, le 30 et 31 octobre 2020 du jeudi 9 h 30 au samedi 17 h.

LIEU

Le Channel, scène nationale de Calais
173 Bd Gambetta 62100 Calais
<http://lechannel.fr>

THÈME : LA MUSICALITÉ DU GESTE DANSÉ

Passeurs de danse avait, lors d'un séminaire national précédent (2014) exploré les relations que la danse pouvait entretenir avec la musique. Cette année, il s'agira avant tout de s'attacher à la musicalité inhérente au geste lui-même, musicalité générée par un jeu subtil avec la gravité, l'espace et le temps. Le danseur est alors capable, dans une intériorité assumée, d'offrir, de façon parfois totalement autonome, une musicalité visuelle chargée de poésie, de théâtralité ou tout simplement de donner à voir de pures formes esthétiques. L'usage propre à la danse de l'espace par un jeu avec les dilatations, les directions, les projections... peut aussi infléchir les accents. Chacun a pu noter que la modulation qualitative des flux, des tensions et des relâchements s'actualise de manière singulière en fonction des styles et des techniques traversées. Le classique, le contemporain, le baroque, le hip hop n'invitent pas de la même façon à musicaliser le mouvement, c'est pour cela que nous avons fait appel à des artistes issus d'univers différents. Enfin il est fréquent, pour des raisons historiques propres à l'école que l'enseignement de la danse s'enferme dans une sollicitation exclusive de la fonction expressive. Beaucoup d'enseignants sont démunis quand il s'agit de passer ce cap et de proposer à leurs élèves de musicaliser leur mouvement. Nous tenterons donc, au cours de ce séminaire, d'offrir des pistes de travail sur ce sujet pour que chacun puisse nourrir sous un angle nouveau sa pratique enseignante ou de danseur.

CONTENUS

- Ateliers/rencontres avec des danseurs et chorégraphes, ateliers pédagogiques.
- Conférences et communications
- Soirée festive : dîner interactif.

INTERVENANTS

- **Viviane Cirillo**, professeure agrégée d'EPS, détentrice de la certification complémentaire « Art Danse » en 2006 et « Histoire des Arts » en 2011. Elle consacre son enseignement à la danse au Lycée Saint Charles à Marseille en direction des élèves de spécialité Art Danse ainsi qu'auprès des étudiants en Master MEF EPS pour la préparation au CAPEPS (Oral et Pratique Danse). Elle écrit par ailleurs des articles dans différentes revues professionnelles et philosophiques.

- **Maurice Courchay** est directeur du département danse du Pont Supérieur, Pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne-Pays de la Loire. Après une carrière internationale d'artiste chorégraphique aux côtés de John Neumeier puis de Maurice Bejart, Maurice découvre les approches du mouvement d'O. Rouquet, M. Alexander, d'I. Bartenieff... Sa formation de Maître praticien en PNL et de coach certifié, l'amène à travailler sur les relations entre "registres sémantiques" et "états de corps", entre mots, conscience et corporéité. De manière concomitante il travaille avec le département sciences de l'éducation de l'université de Nantes et fait partie des comités d'experts du HCERES.

- **Chloé Dutilh**, IA-IPR EPS de l'académie de Versailles, membre du GEPP (groupe d'élaboration des projets de programmes) danse.

- **Abdelaziz El Youssoufi**, danseur de hip hop dans la compagnie Amalgam, participe et remporte dès 2004 des battles internationaux en hip hop et devient membre de jury à partir de 2009. Il est interprète pour de nombreuses compagnies et chorégraphes prestigieux comme par exemple Farid Berki.

- **Max Fossati**, danseur interprète pour la compagnie Alban Richard. Il a dansé pour de nombreux projets avec des chorégraphes comme Christine Gaigg, Olivia Grandville, Odile Duboc, Lionel Hoche et Gabriel Hernandez. Lauréat de la Fondation Royaumont en 2018, il amorce sa première création *PLAIN* en collaboration avec le compositeur Nicolas Garnier.

- **Chinatsu Kosakatani**, danseuse d'origine japonaise, est interprète pour de prestigieux chorégraphes comme Carolyn Carlson par exemple. Engagée au Ballet du Nord en 1998 par Maryse Delente, elle est nommée soliste en 2000 et elle danse son répertoire ainsi que différentes pièces des chorégraphes invités : Andy Degroat, Itzik Galili, Ohad Naharin, Rui Horta, Michel Keleminis, Guy Weizman et Roni Haver, Jean Guizerix, Jean Godin, Hervé Diasnas etc. En 2010, elle crée sa compagnie Ahimsa. Chinatsu Kosakatani anime régulièrement des ateliers/cours auprès de professionnels et amateurs, comédiens, circassiens.

- **Thierry Tribalat**, IA-IPR EPS honoraire, artiste, ancien conseiller du recteur pour le PEAC, président de l'association *Passeurs de danse*.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le stage est ouvert à tous sans aucun prérequis de niveau de pratique.

Les participants du stage 2019 sont prioritaires jusqu'au 1 septembre 2020.

Le coût du stage est de 90 € pour une inscription avant le 1^{er} septembre, 95 euros après cette date, auxquels s'ajoute l'adhésion obligatoire à l'association pour l'année civile 2020 (25 €). Ce tarif couvre les frais pédagogiques et les trois repas du midi.

Comme chaque année, le repas de midi du premier jour est envisagé comme une mise en commun de produits des régions amenés par les stagiaires pour découverte et partage entre tous.

Les frais de transport, d'hébergement et de repas du soir restent à la charge du stagiaire. Des adresses d'hébergement vous sont communiquées (voir « renseignements pratiques »).

La fiche d'inscription ci-dessous est à retourner au plus tard le 20 septembre 2020. Elle devra être accompagnée du règlement du stage (90 € ou 95 €) et de l'adhésion 2020 (25 €).

Attention: Annulation envisageable sous condition de remplacement en fonction de la liste d'attente. Dans le cas contraire, aucun remboursement possible à moins d'un mois de la date du stage.

Nota bene : depuis cette année les adhésions se font à l'année civile à partir de janvier.

Vous pouvez contacter thierry.tribalat@orange.fr, pour des renseignements complémentaires.

FICHE D'INSCRIPTION ^[1]_[SEP]
STAGE de TOUSSAINT Passeurs de Danse
Du jeudi 29 au samedi 31 octobre 2020 — CALAIS

NOM.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Profession.....

Adresse.....

.....

Courriel.....

Tél.....

J'autorise les responsables du stage à utiliser les images prises lors du stage à des fins de communication pour l'association « Passeurs de danse ».

Covoiturage : je dispose de.... places pour le trajet..... /Calais, aller-retour.

Ou je cherche un covoiturage pour aller à Calais et je pars de

Je participe au repas festif du vendredi soir (dîner, propositions créatives), qui est payant au tarif de 20 euros (je réglerai sur place). Si oui, je souhaite venir avec... personnes (réservation obligatoire et paiement sur place au 1^{er} jour du stage).

Fiche à retourner avant le 20 septembre 2020, accompagnée d'un chèque de 95 € (ou de 90 € si avant 1^{er} septembre) pour le stage et d'un chèque de 25 € pour l'adhésion 2020 (si non réglée auparavant).

A : Carole Zacharie

Trésorière de l'association Passeurs de danse

L'île Brune, Chemin Burnaud

03260 St-Germain des Fossés

Fait le....., à.....

Signature du participant

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

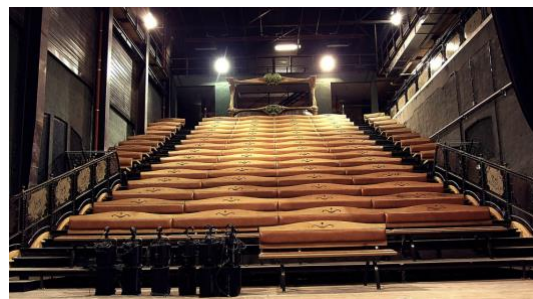
Rendez-vous le JEUDI 29 OCTOBRE vers 9 h 15

Au Channel, à la tisanerie, 173 Bd Gambetta à Calais 62100 - tél : 03 21 46 77 00



« Depuis sa transformation entre janvier 2006 et décembre 2007, le Channel s'affirme comme un lieu de vie artistique avec librairie, café et restaurant. L'année est composée de rendez-vous éclectiques et réguliers qui convient tous les champs du spectacle vivant contemporain : arts du cirque et de la marionnette, théâtre, danse, concerts... Cette programmation est traversée de propositions littéraires et culinaires, fruits d'une réflexion partagée avec la librairie et le restaurant ».

Le Channel accueillera le stage passeurs de danse 2019. Lena Pascalini la secrétaire générale a été notre interlocutrice privilégiée et nous la remercions très chaleureusement, sans elle, mais aussi sans l'accord de son directeur Francis Peduzzi et l'aide de tout l'équipe, le stage ne pourrait avoir lieu.



SE RENDRE A CALAIS

Depuis Paris

Par la route :

Paris/Calais par l'A16 autoroute du bord de mer - 3h13 mn

Paris/Calais par Arras l'A26 - 3h 20mn

Paris/Calais par Lille par l'A1 et l'A25 - 3h37.

Lille/Calais par l'A25 - 1h10mn

Par le train (horaires fréquents)

Paris gare du Nord-Calais Fréthun (1h30 avec navette pour la gare de Calais centre).

Paris/Lille Flandres ou Europe puis Lille/Calais 2h30 ou en TERGV selon les horaires (Lille-Calais en TERGV 28 mn en TER 1h28)

Compte tenu de la rapidité des transports (TGV) pour se rendre sur Lille à partir de Bordeaux, Marseille, Rennes, Strasbourg... l'avion n'est pas une option intéressante.

Pour ceux qui le souhaitent :

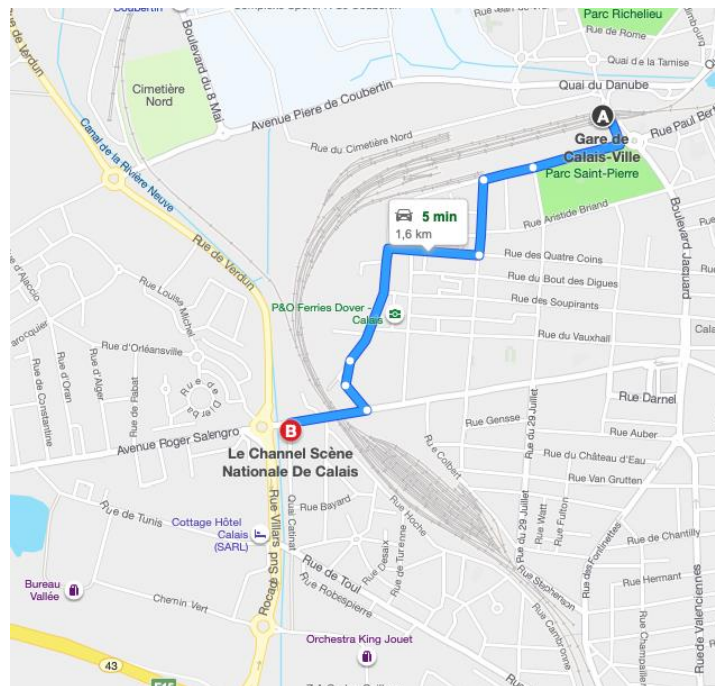
Depuis l'aéroport de Lille pour se rendre à Calais :

Se rendre à la gare Lille Flandres par la navette. <https://www.lille.aeroport.fr/acceder-a-l-aeroport/navette/> qui vous dépose juste à côté de la gare Lille Flandres et Lille Europe

Lille/Calais par le train TER ou TERGV selon votre horaire d'arrivée.

Depuis la gare SNCF CALAIS CENTRE pour se rendre au Channel :

15 minutes à pied de la gare.



HÉBERGEMENTS POSSIBLES

Parmi Les hôtels de Calais, ont retenu notre attention :

Le plus près du Channel, à 200 m : « Le cottage » 648 rue de Tunis Calais. Tel : 03 21 96 06 06 - 68€.
cottagehotel@orange.fr

Le plus classique : « Ibis Style Calais Centre » 46 rue Royale Calais. Tel : 03 21 97 45 00
69€. h7209@accor.com

Le moins cher : Centre européen de séjour, auberge de jeunesse rue du maréchal Delattre de Tassigny Calais. Tel : 03 21 34 70 20- 32€ <http://www.auberge-jeunesse-calais.com/fr/>

« Le métropole hôtel » 45 quai du Rhin Calais. A côté de la gare. 67€ metropol@metropolhotel.com
En passant par les sites de réservation les prix sont moindres

CHAMBRES D'HÔTES, GITES

« Le cercle des Malines, 12 rue des Malines, Calais 03 21 96 80 65 resa@lecerclademalines.com

« La clé d'opale », 154 boulevard Lafayette, Calais 03 21 00 19 79 contact@lacleopale.com

« Chambres d'hôtes du parc » 101 rue du 11 novembre Calais 06 07 03 63 81
marquemicheline@yahoo.fr

« Nuit D'ailleurs » 54 rue Berthois Calais 03 21 97 65 20/06 63 53 05 48 contact@nuitdailleurs.com